

tion des terres et la répartition, gratis, de matériel agricole. Désormais, l'économie Marocaine sera de plus en plus entamée par le grand effort militaire que le Makhzen déploya, pour endiguer la vague qui déferlait sur le littoral. Elle en ressentit un choc d'autant plus marqué que les routes traditionnelles, en parties bloquées, l'incertitude du lendemain, l'insécurité des carrefours proches des enclaves détenues par l'ennemi, constituaient autant de facteurs qui bouleversaient les données classiques de l'économie. L'exode rural vers les villes et leurs banlieues, mieux protégées, démarrait, alors, pour la première fois, dans l'histoire du Maroc, avec tout son processus subversif : bidonvilles, promiscuité, sous-emploi etc... Un équilibre précaire dans la balance commerciale du Maroc, est alors réalisé grâce à la victoire marocaine dans la Bataille des Trois Rois (Wadi el Makhâzine), à l'or tiré du Sénégal et des rançons portugaises ; l'Empire Fortuné était sur le point d'entrer dans le concert des Puissances européennes. Aux monopoles industriels de plus en plus exploités, s'ajoutèrent les revenus des fermes expérimentales étatisées et des grandes plantations de canne à sucre, dont le produit raffiné suscitait l'émulation de Paris et de Londres. Pour accroître les échanges avec l'Europe, le souverain saâdien Zidan envoya ses agents dans les grandes Capitales d'Occident, en vue d'entreprendre une vaste propagande pour les produits du Maghreb, son cheptel et ses minerais ; il prit des mesures tendant à protéger l'industrie artisanale de la concurrence étrangère et interdire l'importation de produits anglais et autres. Le célèbre empereur alaouite, Moulay Ismaïl, s'assigna comme tâche primordiale immédiate de libérer les places occupées et de resceller l'unité nationale. « Soucieux de défendre l'in-

tégrité du Maroc, il ne l'était pas moins — note André Julien — de développer son activité économique » — En fondant le port de Mogador, le roi Sidi Mohamed Ben Abdellah, coup court à l'active contrebande des Européens qui exploitaient le Sud Marocain. Devant les intrigues de quelques pays de l'Europe latine, il s'adressa aux Nations protestantes telles l'Angleterre, la Suède, le Danemark et les Etats-Unis avec lesquels, il signa en 1786 un traité de commerce et de navigation pour 50 ans, renouvelé en 1836. Lors d'une sécheresse persistante, le Roi alaouite distribua, durant tout un lustre, de larges subsides que l'auteur de « Dorrat Essoulouk » estimait à cinq cents millions de dinars » (1). D'autres chroniqueurs signalèrent des distributions massives de vivres dans les villes, des subventions dans les campagnes, des prêts aux firmes commerciales, en vue d'importer les denrées indispensables et les vendre à bon marché. Sous le règne de Moulay Sliiman (1792-1822), Le Maroc envoya à la Tunisie et la France de grandes quantités de blé, lors d'une disette qui y sévissait. Il exportait en Europe son excédent de production ; en 1845, il exporta 75.000 tonnes de blé et de légumes secs, par le seul port de Mogador qui reçut, en 1911, juste à la veille du Protectorat, 462 navires et exporta 38.000 tonnes de produits marocains contre une importation de 12.000 tonnes. La balance commerciale fut loin d'être déficitaire. Les artisans, dont le nombre a été estimé à la moitié de la population totale des villes (2) évoluaient dans le cadre d'un régime corporatif très libéral « qui ne s'altérera — reconnaît Pallez, qu'au contact de l'Occident ». La variété des matières premières permettait à l'artisanat de prospérer, même dans le bled. Une industrie mécanisée transformait, aux alentours de Mazagan, dès

1) un dinar valait, alors, plus de quatre grammes-or.

2) « Corporations musulmanes », Massignon, Paris 1925 p. 38.

notre population, en l'espace d'un siècle « Si — dit-il — cette contrée privilégiée échappe, pendant cent ans encore, à l'avidité des nations conquérantes, elle aura, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, une quarantaine de millions d'habitants (7) ». Pourtant des vagues épidémiques qui déferlaient sur la zone méditerranéenne, depuis le 17<sup>e</sup> siècle, auraient provoqué une mortalité massive et réduit le nombre de la population. Paris aurait été, entre 1619 et 1668, le théâtre de cinq épidémies successives, dont une seule aurait fait quarante mille victimes.

« La longue paix dont avait joui le Maroc — dit Henri Terrasse (1) — avait dû accroître le chiffre de sa population. Le Maroc, riche en ressources naturelles, se suffisait largement à lui-même. Quand les disettes sévissaient dans certains pays méditerranéens, comme la Tunisie et le Portugal. —, le Maroc ne manquait pas de les assister » : L'Empire Fortuné était un grenier inépuisable, une vaste réserve où le cheptel comptait — fit remarquer Charles Lamartinière (2). 48 millions d'ovins et six millions de bovins. Cette richesse, sûr garant d'une autarcie efficiente dans le Maghreb indépendant, commença à faire douloureusement défaut, sous le Protectorat français qui n'a pu enrayer les conséquences désastreuses de la sécheresse de 1945 qui fit un million de victimes dans le Sud du Maroc. C'est que, avant l'avènement du colonialisme, l'économie marocaine dont le fond était triple (élevage, culture céréalière et arboriculture) fut — reconnaît Terrasse — « logique et stable » — « il y a eu — affirme Doutté (3) — une époque où toutes les campagnes étaient couvertes de cultures ;

des irrigations bien entretenues permettaient probablement la végétation des arbres ; et vraisemblablement des vergers s'étendaient là où aujourd'hui nous ne voyons plus que des cultures de céréales ; bref, le pays (il parle des Doukkala), était dans un état de prospérité qu'il ne semble pas avoir connu depuis » — Léon et Marmol dépeignent le Maroc comme couvert de forêts qui sont aujourd'hui complètement disparues (4) — Le Moyen-Atlas fut la vraie montagne pastorale du Maroc (5), mais tout le pays était couvert de pâturages gras. Depuis le VIII<sup>e</sup> siècle de l'hégire, les Almohades qui mirent fin à la gabegie financière de l'Andalousie, favorisèrent encore mieux l'agriculture, sans négliger l'industrie qui se cristallisait, entre autres, dans des manufactures de papier, des verreries, des fonderies et des ateliers de production artisanale. Le commerce marocain fut internationalisé grâce à une politique tolérante qui anima les musulmans, devenus — reconnaît André Julien — « Les premiers à organiser les formes de leur commerce, selon les nécessités du trafic international ». Une escadre navale de plus de quatre cents unités devint — selon la propre expression d'André Julien — « la première de la Méditerranée ». Le Maroc s'érigea en leader du Monde Musulman. Le pouvoir d'achat semble avoir été au Maroc — nota Ibn Battouta — le triple de ce qu'il fut, alors, en Egypte. Le sultan mérinide Abou el Hassan fut — précise encore André Julien — « le souverain le plus puissant du XIV<sup>e</sup> siècle » — Aux prises avec des difficultés suscitées par la Reconquista ibérique, le Mérinide Abou Inane sut soulager la paysannerie défailante, par une politique de distribu-

#### 7) T I P. 27

1) Histoire du Maroc T. 2 p. 17

2) Dans son ouvrage « Question du Maroc » — paru en 1859 — Godard confirme aussi cette estimation dans son ouvrage publié en 1860 (Description et Histoire du Maroc T 1 p. 1881) soit : 40 millions de moutons, 10 à 12 millions de chèvres, 5 à 6 millions de bœufs et de vaches etc ....

3) dans son ouvrage « Marrakech » fascicule 1er p. 203)

4) idib p. 230

5) Institutions, Surdon p. 251.

du régime tribal dont le volume démographique conditionnait le potentiel militaire (1) d'où une attitude pro-nataliste caractérisée par un taux de fécondité très élevé, à l'image d'un prestige factice basé sur la quantité. Le Hadit du Prophète, qui dit : « Procréez, multipliez-vous, je serai fier de vous, le jour du jugement », se situe dans ce cadre, d'autant plus que le potentiel humain de l'Islam, au temps du Prophète, dépassait de peu une centaine de milliers de personnes. Ces dimensions idéales de la famille patriarcale, gonflées outre mesure par les effets de la polygamie et du concubinage, prenaient, avec le développement socio-économique de la « nation », des proportions moindres ; et le taux de fécondité tend, surtout en Afrique du Nord, à baisser du chiffre 7,5 enfants par famille, à un chiffre s'échelonnant entre 3,5 et 5. D'après Caldwell (1), le système de la famille nombreuse, donc de la fécondité élevée, repose, en Afrique, sur trois éléments essentiels : les enfants, représentant un atout économique, assument une partie du travail, assistent les personnes âgées ou malades et contribuent, par leur nombre, au prestige des parents. Mais ce trio est surtout occasionné par l'absence de tout organisme d'entraide ou d'assistance sociale, érigé par l'Etat, à l'échelle nationale. Le panorama classique d'une cité médiévale maghrébine, par exemple, montre l'inanité de problèmes, que le citoyen musulman ignorait à l'époque, parce qu'ils sont spontanément éliminés par des attitudes neutralisantes. Nous citerons, pour mémoire certaines données illustrant le processus « d'historicité », susceptible d'éclairer

l'arrière-plan du milieu islamique, au Maghreb. Certes, les caractéristiques socio-économiques, telles qu'elles se présentent, dans ce processus constituaient un facteur déterminant qui est de nature à nous orienter, dans l'élaboration de toute politique démographique. Dans quelles mesures l'éthique islamique a pu avoir libre cours, dans cette société pourtant africanisée et tribalisée où un particularisme excessif devait avoir pour conséquence, une forte décentralisation. Le Maghreb du IX<sup>e</sup> siècle a été plutôt plus peuplé (2). Mais faute de statistiques démographiques, même pour un Makhzen bien organisé, tout dénombrement demeure vague et sans rapport avec le réel. En Europe même, la population ne commençait à être connue, qu'à partir de 1850, et c'est depuis 1880 seulement que le recensement en France se fit par bulletins individuels, seul procédé présentant certaines garanties. Quelques explorateurs n'ont pas manqué, cependant d'avancer des chiffres à partir d'une estimation approximative. Pour le Docteur Reynaud, la population maghrébine gravitait, entre 9 et 10 millions (3). Léon Godard l'estimait à huit millions et non à quinze,

comme le veulent Jackson et autres (4). Gustave Le Bon corrobore ces chiffres, en faisant état de six à sept millions d'individus en 1880 (5). Seul Mouliéras (6) qui en 1895 —, parle de vingt quatre à vingt cinq millions d'habitants, fait pourtant allusion à l'unanimité faite par les géographes occidentaux, à n'accorder que cinq à six millions d'âmes. Mouliéras n'a pas manqué de prévenir un accroissement au double de

- 
- 1) (the control of family size in Africa-demography 5, 1968 P. 600).
  - 2) Gautier, Siècles obscurs du Maghreb p. 405
  - 3) Hygiène et Médecine au Maroc, Alger 1902 P. 5
  - 4) Description et Histoire du Maroc - Paris 1860 P 8
  - 5) Civilisation des Arabes P. 263.
  - 6) Le Maroc inconnu 2 T. 1895.

et remédier au surpeuplement. Une politique démographique, de toute urgence, doit donc, d'après les responsables, être mise en œuvre, comportant les trois volets suivants :

- 1) création d'emplois dans les villes
- 2) aménagement urbain et lutte contre les bidonvilles
- 3) politique d'émigration temporaire. L'abaissement du taux de natalité (que le gouvernement se propose d'abaisser à 35 % vers 1980-1985), ne fera que contribuer à fournir une solution aux problèmes de nutrition, de scolarisation, de l'habitat et de l'emploi, en atténuant leur acuité. Quant à la planification familiale elle-même, le programme gouvernemental se propose d'instituer un système libéral qui laisse à la famille toute latitude de choisir le nombre d'enfants qu'elle désire avoir **en fonction de ses moyens**. Mais des services d'éducation contraceptive sont mis en place, bien équipés en matériel et en personne, pour aider les familles, en dehors de toute contrainte, à faire un choix adéquat et judicieux. Un programme d'information éducative prévoit donc l'utilisation de moyens appropriés de communication avec les masses et la création d'un corps de 600 animatrices et animateurs, pour expliquer les différents aspects de la planification familiale. Il semble que, depuis 1969, le stérilet intra-utérin (DIU) jouit d'une vogue croissante, auprès de la population. Mais jusqu'à présent, 3 % seulement des femmes, en âge de procréer, font usage d'une méthode moderne de contraception, en dehors des insertions pratiquées par les médecins du secteur privé. Ainsi donc, cette politique, inscrite au présent Plan Quinquennal, n'a été que partiellement adoptée, faute de moyens suffisants dans l'infrastructure de la santé publique, sans parler de la carence d'une population indifférente ou traditionnellement nataliste. Ainsi, le Maroc

essaie d'éviter toute attitude brusque, allant à l'encontre d'un « traditionalisme », quelquefois aberrant. Il continue les recherches, tout en optant déjà, pour une politique contraceptive, sans heurt. Il semble se garder bien de lancer de grands slogans catégoriques et de blesser gratuitement des susceptibilités, chez un peuple islamique, influencé tantôt par l'acception littérale des traditions, tantôt par une généralisation hâtive qui tient peu compte de l'ensemble des impondérables culturels, sociaux ou socio-économiques de la communauté musulmane. En sériant certes les problèmes, nous devons nous attacher d'abord à l'élaboration d'un mécanisme efficient pour la protection de la mère et de l'enfant, conçue et présentée comme partie intégrante d'un tel système préventif sur le plan de la santé. Le planning familial peut alors être bénéfique, quels que soient le taux de l'analphabétisme, le niveau de l'infrastructure sociale et le processus du développement économique de la nation. Ce processus constitue un substrat indivisible et un ensemble homogène dont les supports ne doivent guère être isolés les uns des autres. Quand un problème est placé dans son contexte réel, les atouts de base tels le milieu familial, le niveau éducatif et sanitaire, l'impératif social et le support économique bien entendu, s'intègrent, comme éléments spontanés dans une équation humaine harmonieuse. Il faut donc réaliser une approche à l'ensemble des problèmes, en vulgariser les données, présenter des tests sûrs pour mieux convaincre, car quel que soit le degré d'analphabétisme, un milieu socialement éduqué, demeure apte à saisir les nuances les plus subtiles d'un processus donné. La tendance à une forte natalité, repérée chez l'Africain, en général, a pris naissance, dès l'Antiquité, sous l'impulsion

• Selon la règle de Carette, concernant l'Algérie, le chiffre de la population armée, augmentée d'un quart, représentant les non-valides, est égal au tiers de la population totale des tribus.

en milieu urbain. En 1971, les résultats du recensement faisaient ressortir une légère diminution, dans le pourcentage de la population urbaine (64,9 % par rapport à 35,1 % dans la campagne) ; un des facteurs qui motiveraient cette contraction démographique rurale, serait le phénomène d'attraction vers les grandes villes. Le Maroc est un des pays où le taux de natalité est un des plus élevés du Monde. La densité de la population, sans le Sahara, pour une superficie totale de 444.000 Km<sup>2</sup>, atteint une moyenne de 33 hab. ou kil. carré en 1968 augmente, d'après les statistiques officielles, d'un hab. par Km<sup>2</sup> et par an. Lors du recensement de 1960, la population du Maroc était de 11.626.232 hab. Dans le dernier recensement de 1971, le Maroc comptait 15.379.259 hab. dont 111.987 étrangers. La taille moyenne des ménages qui était entre 1961-1963, de 4,9 personnes est montée en 1971 à la dimension de 5,4. Pourtant le pourcentage de foyers polygames marocains demeure très faible, (de l'ordre de 3%). Si l'on se réfère à l'étude comparée des chiffres mis en avant par le recensement de 1960 et les recensements antérieurs, le taux brut de natalité serait de 50 % et celui de la mortalité de 17 % autrement dit, le taux moyen d'accroissement de la population marocaine qui était de 33 % en 1969, permettrait à cette population de doubler, en l'espace de 21 ans, pour devenir 30 millions en 1990, la population marocaine est, pour 99 %, de confession musulmane. L'alphabétisation qui est plus répandue en milieu urbain qu'en milieu rural, atteint, d'après les statistiques de 1961-63, 29 % dans le 1<sup>er</sup> (41 % pour les hommes et 17 % pour les femmes), alors que, pour le second, le taux est de 18 % pour les hommes et 2 % pour les femmes. En 1971, le taux d'alphabétisation est de 76,5 % contre 83 % en 1960 ; les écarts sont importants entre le milieu urbain (56 %) et le milieu rural (88 %) La population scolarisée, en 1971, est de 1 674 000 personnes au total, parmi lesquelles, 530 000 élèves en milieu rural dont 28 % fréquentent l'école coranique. Le produit national par habitant est pas-

sé entre 1961 et 1969, de 674 dirhams (134 dollars) à 942 d. (188 dollars E.U.). Mais, en 1969, il diminue de 0,30 % par rapport à 1968. En 1971, la population active se monte à près de 4 millions d'individus, soit 26 % de la population. Dans les villes, le taux de chômage dépasse 15%, alors qu'il atteint 4,7% à la campagne. Pour connaître les interférences de la croissance démographique et du développement socio-économique, il suffit de dresser un tableau comparatif : d'une part du taux d'accroissement de la population compte tenu des coefficients de mortalité et de fécondité, et d'autre part, de l'incidence sur le revenu national. L'accroissement démographique se cristallisera, dans l'hypothèse de fécondité constante, par une population totale de 26.500.000. Si cette fécondité se maintient jusqu'en 1985, le niveau de vie du citoyen ne sera maintenu, après 20 ans (1965-1985), que par un surplus d'investissement évalué à 52 milliards de dirhams, sans parler de la nécessité de créer quatre millions d'emplois nouveaux, exigeant des investissements complémentaires de 107,5 milliards de dirhams, pour résorber le chômage. De plus, la construction de logements à bon marché coûterait 15 milliards de dhs (3 milliards de dollars E.U.) et l'effort de scolarisation exigerait un supplément de 5 milliards de dirhs. Les autres budgets sociaux tels le budget de fonctionnement de la santé publique devraient augmenter, au moins de 3 %. Le fardeau, s'alourdissant ainsi pour l'Etat, n'est pas, pour autant, allégé par la production céréalière et l'élevage du cheptel, dont le niveau s'est stabilisé, s'il n'a pas baissé, depuis un demi-siècle. Dans cet ordre d'idées, l'accroissement démographique présente de graves dangers pour le développement économique et social du pays et posera, à notre société des problèmes de grande portée, à cause de flambées d'inflation rendues plus excessives par l'exaspération des besoins de la société maghrébine. Le Maroc essaie, pour résoudre le problème démographique, d'étayer la planification familiale, par des mesures tendant à résorber le chômage

portation», sans égard au contexte culturel que l'Islam intègre dans une Etique générale, qui doit façonner la société. Une étude récente (1) met en avant une série de mesures susceptibles d'accroître la motivation contraceptive dans le Tiers Monde : prévoir, outre la lutte contre la mortalité, l'émancipation morale de la femme, des cours d'éducation sexuelle, d'orientation familiale au niveau secondaire ; avec le choix du moment psychologiquement propice (post partum, c'est-à-dire après l'accouchement), pour inculquer à la femme des notions de planning familial, par l'intermédiaire de services de protection maternelle et infantile.

Or, les disciplines classiques du Fiqh (droit musulman) intégrés dans les programmes des cycles secondaires et même primaires, répondent amplement à cet appel de la nature, dans un contexte d'Etique sociale. La fille et le garçon recevaient, sans pudeur factice, des enseignements jetant une vive lumière, sur l'efficacité réelle de tout rapport sexuel dont l'objet demeure une procréation, dans les limites des moyens disponibles. L'Islam recommande même d'éviter toute union conjugale, faute de possibilités ménagères adéquates. « Le mariage — dit le Prophète — n'est permis qu'à celui qui peut en assumer les conséquences ».

« من استطاع منكم الباءة فليتزوج ومن لم يستطع فعليه بالصوم فإنه له وجاء ».

Le mariage a le double sens d'union conjugale et d'élaboration d'un gîte convenable bien choisi pour recevoir du monde, ce qui implique le pouvoir matériel d'ériger un ménage sur une base socio-économique solide.

Nous pouvons nous demander ici comment se présente le problème en Afrique du Nord, notamment en Algérie et au Maroc, pays limitrophes ?

« En Algérie, une femme mariée dès l'âge de 15 ans et jusqu'à 45 ans, ne subissant aucune interruption de sa fécondité, donne naissance, en moyenne, à 10 enfants vivants, et ce chiffre ne tient pas compte des avortements, des fausses-couches etc..., le ministère de la santé relève un millier de cas d'infanticides enregistrés en 1968, surtout pour des motifs économiques. L'Algérie a essayé de répondre à ce défi démographique par l'adoption de la stratégie de développement économique (1967-1980) suivante :

- 1) l'intégration économique par la mise sur pied d'une industrie de transformation des produits jadis exportés ; la balance des paiements sera d'autant plus saine qu'on limitera les importations aux biens d'équipements nécessaires à la création de branches complémentaires de l'économie algérienne.
- 2) l'accroissement de capital industriel national réalisé grâce à une politique expansionniste des exportations, notamment les hydrocarbures, d'où un accroissement des capacités d'accumulation de l'ensemble de l'économie.
- 3) la mise en place d'un nouvel appareil de formation adapté aux besoins économiques, une démocratisation de l'enseignement et une généralisation de la formation.
- 4) nouvelle répartition des revenus par l'élimination du chômage ; c'est-à-dire la création de nouveaux emplois et l'élargissement de marché intérieur, pôle de croissance de l'économie.

(Programmes de planning familial en Afrique - Centre de développement de l'organisation, de coopération et de développement économiques Paris, 1970, p. 14).

Au Maroc, 70,7 % de la population totale vivaient, en 1960 en milieu rural et 29,30 %.

1) L'élaboration et la mise en œuvre de politiques de population dans le Tiers-Monde : Obstacles et possibilités par Pierre Pradervand. Développement et Civilisations 1972 (n. 47-48).

Le Monde connaît aujourd'hui une confusion totale « Alors que l'économie » (1) fait l'objet d'une planification de plus en plus rigoureuse, dans le Tiers-Monde et ailleurs, on laisse les populations s'accroître, diminuer, émigrer etc... presque sans aucun effort rationnel, cohérent. Sauf de rares exceptions comme la Chine — pour diriger ces mouvements .... Est-il besoin de souligner que la planification économique reste gravement hypothéquée tant qu'elle n'est pas accompagnée d'une planification de la croissance démographique ; planification qui, cela va sans dire, n'a pas besoin d'être malthusienne, mais peut aussi bien être pronataliste, comme la récente politique de population de la Roumanie. (2).

« Or, la plupart des pays du Tiers Monde n'ont pas de politique globale de développement rigoureusement définie ; souvent, ils n'ont même pas fait l'inventaire de leurs ressources. Aussi d'adopter, sous l'inspiration de conseillers occidentaux des politiques de population définies presque uniquement en termes de limitation des naissances, doit être dénoncé comme une façon erronée de poser le problème de développement et un moyen dangereux de détourner l'attention du Tiers-Monde des problèmes les plus importants, qui sont, par définition, de nature politique. La population n'est pas la seule tendance sociale sur laquelle nous pouvons avoir une prise solide. (3). La population sera peut-être la plus difficile à planifier de toutes les variables de base du processus de développement, et nous avons des doutes sérieux, même concernant la capacité de l'homme d'y parvenir au stade actuel de l'évo-

lution politique, culturelle et spirituelle de l'humanité ».

L'auteur ajoute : « ainsi la tentative répétée de nombreux spécialistes occidentaux de définir une politique de population, d'abord en termes malthusiens (qui est leur base idéologique) et ensuite en termes de limitation des naissances... doit être rejetée par le Tiers Monde, car elle repose sur une confusion conceptuelle fondamentale, à savoir celle entre la motivation contraceptive (4) et la fourniture de services contraceptifs ». « Une politique de développement économique vigoureux reste la clé de voûte d'une politique de population visant à limiter les naissances .... la base de toute politique de population dans les pays non industrialisés ne peut qu'être l'élévation du niveau de vie et la stabilité de l'emploi. » L'application de la Charte, d'Alger des droits économiques du Tiers Monde (défini par le groupe des 77 à Alger en Octobre 1967) est directement liée aux problèmes de la contraception. C'est de l'application de telles mesures économiques que dépend la création de la motivation contraceptive sans laquelle toute campagne de stérilisation demeure vaine (5). Si la limitation des naissances s'avère parfois, non seulement un principe valable mais indispensable, sa réussite demeure fonction d'une application appropriée qui tienne compte des contingences locales. La structuration séculaire doit être préalablement réformée, en éliminant les attitudes nihilistes d'un patriarcalisme qui se confond avec l'authentique traditionalisme de l'Islam. Le danger des techniques contraceptives modernes réside dans une procédure d'intrusion aveugle d'un « article d'ex-

1) Développement et Civilisation - Numéro spécial (47 et 48) Paris - 1972, p. 128.

2) Suite à une forte chute de la natalité, la Roumanie a pris depuis 1968 une série de mesures devant encourager la natalité.

3) Dévelop. etc... ibid p. 131.

4) Il entend par là le désir qu'une personne peut avoir de pratiquer la contraception en vue d'espacer ou de limiter les naissances.

5) P. Demeny, The economics of population Control », conférence de l'Union internationale pour l'Etude scientifique de la Population, London sept. 1969, p. 6.

sur pied d'un système de planning familial ; mais le caractère libéral d'une telle politique permit à la masse rurale de rester dans l'expectative alors que les cadres et les intellectuels, qui se rendirent dans les campagnes après 1958, pour répondre au grand appel de Mao, apportèrent avec eux l'enseignement de la régulation des naissances. Mais dès 1963, sous l'impulsion de Mao, la planification des naissances est lancée avec vigueur, soutenue par des équipes médicales mobiles, et par la grande diffusion des procédés intra-utérins de contraception. Là, l'essentiel, aux yeux du Socialisme, c'est l'absence d'intimidation et de pression économique sur la famille. L'émancipation de la femme, son droit à l'étude, sa conscience accrue, sa contribution effective à l'érection d'un foyer solide, autant de facteurs qui justifient le libre choix, basé sur les possibilités et les moyens de chaque famille. Cette notion de libéralité, dans tout système de planning familial, demeure le ressort vital et le secret de toute réussite, car le peuple est amené, par des tests successifs, à se former librement une idée judicieuse de son intérêt. L'intérêt général bien entendu de la nation reste, dans toute communauté, quelle soit socialiste ou autre, le pivot qui axe et régularise toute réformation de structure. L'Islam, dans sa simplicité, sa souplesse, son adaptabilité à toutes les exigences humaines, à tous les impératifs rationnels, est la doctrine la plus libérale. Son optique initiale et partant ses options, sont fonction d'une vue, foncièrement humaine, des mobiles réels qui justifient la mise sur pied d'un système culturel, intellectuel, social ou économique. Un principe islamique original considère comme critère valable de licitation ou de légitimation ; « la sagesse d'une bonne coutume ». « تحكيم العادة » C'est ce que l'imam Malek, grand animateur de la secte qui porte son nom, appelle « والمصالح المرسله »

qui explique l'afflux de ses adeptes en Afrique, continent bien connu par son « attachement à la coutume » ancestrale. Le socialisme, aussi bien dans sa forme marxiste, que dans l'optique islamique de l'intérêt social bien entendu, implique l'abnégation, l'altruisme, la maîtrise de soi, autant d'éléments moraux qui renforcent, le cas échéant, toute technique jugée utile, même contraceptive. La Chine suggère ainsi aux jeunes de retarder l'âge de leur mariage, c'est-à-dire le temps de reproduction, jusqu'à 25 ans, sinon plus tard. Le Prophète Mohamed avait épousé, à cet âge, sa première femme Khadija. La dynamique islamique, à laquelle le Socialisme Chinois se rallie curieusement, tend à déverser le trop plein d'énergie, dans la vie active que mène le musulman « Que celui qui peut assumer ses obligations familiales, se marie sinon qu'il s'abstienne » dit le Prophète. Le jeune Chinois trouve un palliatif dans les sports et l'entrain pour l'innovation et le travail productif. « Le bonheur de la jeunesse » — diraient les Chinois — n'est pas la licence sexuelle qui signifie aux Etats-Unis un nombre annuel de 1.700.000 nouveaux cas de syphilis. Le Socialisme tel qu'il est conçu par la Chine n'est pas un acquis dans lequel on peut s'installer, mais un effort permanent de rééducation de l'homme (1).

La Révolution culturelle en Chine, ne fut que l'institutionnalisation de la vision fondamentalement pédagogique du processus révolutionnaire et contribuera à accélérer définitivement l'évolution des motivations et des aspirations individuelles, clé du comportement et notamment du comportement reproductif.

Dans une récente interview le Directeur de la Banque mondiale soulignait « la nécessité, pour le Tiers Monde, de limiter, à tout prix, sa croissance démographique, sans quoi cela conduirait certainement à une catastrophe planétaire » (2).

1) (La Pensée de Mao Tsé Toung, J. Godfin - Privat, Paris 1971.)

2) (The Observer, London 3 Oct. 1971.)



mum, pour assurer un équilibre démographique. Les responsables s'ingénient, préalablement, à mettre sur pied un système social adéquat susceptible d'abaisser le taux de mortalité avant de lancer toute politique contraceptive, tendant à répandre les pratiques anticonceptionnelles.

On emploie, parfois, incorrectement le terme d' « explosion démographique », sans faire de distinction entre le taux d'accroissement de la population, la superficie utile d'un pays et les moyens effectifs de son développement. Certains économistes britanniques ont calculé qu'il y'avait moins d'habitants par acre cultivé en Chine qu'en grande Bretagne ou au Japon, la proportion étant respectivement de 7, 9 et 13.

Le facteur socio-économique entre aussi en jeu pour créer une ambiance propice.

Mais ce facteur n'est pas tout, car « le problème de l'emploi et non pas la capacité technique de produire de la nourriture, représente le point critique dans 90 à 100 pays, comprenant 70 pour cent de la population mondiale... Les réactions en chaîne de la croissance démographique rapide, du taux de chômage et de sous-emploi croissant, et d'un pouvoir d'achat par tête bas, pourraient constituer à eux seuls, tout le processus d'amélioration de la situation économique et sociale. En prenant l'exemple des Etats-Unis, nous constatons que l'accroissement de la population est dû surtout à un autre facteur : l'immigration estimée à 40 % dans les dix premières années du siècle. En 1971, les Etats-Unis ont connu même une période de dénatalité provoquée par un grave fléchissement des taux de naissance. Les facteurs qui entrent ainsi en jeu varient d'un pays à un autre et les solutions sont fonction de cette variation. C'est pourquoi, le Congrès américain a adopté en 1971 une loi empêchant la contraception, ce qui fait obstacle à l'enseignement du planning familial. N'empêche que, faute d'usage légal de contraceptifs, une forte proportion de personnes ont recours à la stérilisation chirurgi-

cale ; pratique renforcée par la loi de 1972, aux termes de laquelle peut être opéré l'avortement, sur demande, par un médecin autorisé ». Cette légalisation diminue les risques éventuels des avortements illicites (200.000 à 1.200.000 chaque année) destinés à empêcher une naissance non voulue. Dans cette optique, le législateur américain tend aujourd'hui, pour limiter les dégâts et mettre fin à une pratique inhumaine qui est l'interruption volontaire d'une existence virtuelle, à encourager, par étapes, la technique contraceptive et le planning familial. Cette innovation se cristalliserait notamment par « la priorité donnée aux études de biologie de la production et à la recherche de meilleures méthodes permettant aux individus de « maîtriser eux-mêmes la fécondité ». Il s'agit donc de moyens nouveaux, pour mettre sur pied une éducation sexuelle appropriée. Voyons maintenant comment un Etat socialiste, pas trop léniniste comme la Chine, envisage le problème. Le chiffre global de la population a été estimé en 1968, à 713 millions de Chinois et le taux d'accroissement à 2 %. Une première campagne de planning familial a été lancée dès l'année 1956, par une large diffusion des moyens contraceptifs, accompagnée de conseils sur leur utilisation ; ce procédé de tâtonnement demeure sans danger, dans ce premier stade, car elle ne dépasse guère les contours d'une éducation contraceptive libérale. Mais la Chine, qui avait encore à combattre l'analphabétisme, se trouvait alors en pleine période de décanation, étant donné le cours de sa transformation en Etat socialiste fort et moderne comptant sur ses propres forces et sur le génie de son peuple. « Une grande population est une bonne et non une mauvaise chose », disait le président Mao en 1958, car avec l'industrialisation et l'accroissement de la production agricole, la force de travail manquait et manquera encore plus. Une population nombreuse, agissant en autodéfense, menant une guerre du peuple sur son propre territoire, rend la Chine invincible. Cette attitude « neutre » n'empêche guère la mise

## Problème démographique et développement économique <sup>(1)</sup>

BENABDALLAH ABDELAZIZ, Directeur du Bureau de Coordination de l'Arabisation  
Professeur à l'Université Mohamed V et à la Karaouyène.

L'accroissement de la population mondiale, après l'ère industrielle, a atteint des coefficients vertigineux. D'un milliard et demi en 1900, cette population passe à trois milliards et demi en 1970. Les techniques de limitation de mortalité, étayées en Europe et aux Etats-Unis par des transformations sociales et économiques fondamentales, essaient de s'équilibrer avec des techniques parallèles, qui, en réduisant le taux d'ignorance, d'analphabétisme et de méprise dans la reproduction, abaissent le taux de natalité. Une stabilisation démographique devrait ainsi se cristalliser, en principe, dans l'équilibre entre les naissances et les décès.

Nous allons essayer de dresser, dans une fresque vivante, un parallélisme comparant les données du problème aux Etats-Unis capitalistes, en Chine socialiste, au Tiers-Monde et notamment au Maroc. Certes, dans une zone considérée comme la plus moderne du Monde, les Etats-Unis, une « explosion démographique » fait

passer l'effectif de la population, de 76 millions en 1900 à près de 205 millions en 1970. Dans le problème démographique, plusieurs points sont en corrélation : le taux de natalité, le taux de mortalité, le coefficient de fécondité, le facteur socio-économique etc... Une planification familiale tend à équilibrer ces données, pour abaisser la mortalité, réduire les naissances en limitant la procréation par des moyens contraceptifs. Il convient de distinguer ce qu'on a appelé la régulation démographique ou la limitation des naissances, de la planification familiale (family planning) conçue comme moyen de protection maternelle et infantile, visant notamment la réduction du taux de mortalité chez l'enfant par une thérapeutique préventive appropriée. Tous ces facteurs s'interfèrent pour créer un champ de neutralisation réciproque. Ce qui est curieux, c'est que, parfois, une mortalité élevée favorise une forte fécondité et crée des impératifs socio-économiques inversés. La procréation en Afrique tropicale, par exemple, doit atteindre son sum-

1) Texte de la communication faite au nom des pays musulmans au colloque Islamo-Chrétien, organisé à Tunis en 1976.

tāfaa<sup>c</sup>iil (e.g., the patterning of stress). There are other types of shared features which deserve to be considered (e.g., those discussed by al-Zahāwī) but which are concealed by Guyard's theory.

(4) Guyard considers stress a determinant of meters on all levels, thus escaping the contradiction which entrapped Abū Dīb. The question which remains unanswered is whether a largely allophonic feature (stress) must dominate a theory of Arabic meters.



In *Mūsīqā al-Shi<sup>C</sup>r al-<sup>C</sup>Arabīy*,<sup>27</sup> <sup>C</sup>Ayyād observes that reaction to the meter may be independent of reaction to the lexical meaning: for example, certain meters are soft and soothing while others inspire excitement and enthusiasm. Guyard's theory can explain reactions of this sort: a rest before a certain word may emphasize that word; again, a feeling of psychological unrest may result when word stresses do not coincide with taf<sup>C</sup>iilah stresses.

<sup>C</sup>Ayyād is probably correct when he observes<sup>28</sup> that recent developments in musical concepts invalidate some portions of Guyard's theory. It is no longer true, for example, that each measure must consist of four beats; and it is no longer true that each measure must begin with a stressed note. Thus it may not be necessary to add rests merely to guarantee for each measure the durational value of four beats (Guyard sometimes has more rests in a meter than the native's intuition would supply<sup>29</sup>); furthermore, the fact that a hemistich-initial segment lacks primary stress may not constitute sufficient reason for assigning that segment to the last measure. The present writer would like to add that the theory suffers from several other defects:

(1) The number of musical measures in any given meter seems to be arbitrary.

(2) The theory seems to regard as a possible hemistich any combination of al-Khalīl's tafaa<sup>C</sup>iil. No explanation is offered for the occurrence of only a few combinations. Even an appeal to latency would not remove the necessity of explaining why poets favor certain possibilities and reject others.

(3) The theory emphasizes certain types of features which are often shared by a set of measures or a set of

the tafaa<sup>C</sup>iil and which produce one taf<sup>C</sup>iilah from another; for example, a variant of albasiit would result if we delete the second MC of faa<sup>C</sup>ilun ( - · - - · ), thus causing faa<sup>C</sup>ilun to become fa<sup>C</sup>ilun. Those changes are subject to the following rules:

(1) A taf<sup>C</sup>iilah cannot undergo a change which would alter the pattern of major stress. Thus mufaa<sup>C</sup>alatun ( - II · - - - I · ) may become mafaa<sup>C</sup>iilun ( - II · - - · I · ) since both have primary stress on the second MC and secondary stress on the penultimate MC; however, faa<sup>C</sup>ilun ( II · - I · ) cannot become fa<sup>C</sup>uulun ( - II · I · ), part of the reason being the fact that the former has primary stress on the first MC while the latter has primary stress on the second MC.

(2) Only unstressed MC's can be changed: a saakin may be deleted (remember that the sawaakin are never stressed), and an unstressed mutaḥarrik may be reduced to a saakin if it follows another mutaḥarrik. For example, changing faa<sup>C</sup>ilun ( II · - I · ) to fa<sup>C</sup>ilun ( II - I · ) involves deletion of a saakin, while changing mufaa<sup>C</sup>alatun ( - II · - - I · ) to mafaa<sup>C</sup>iilun ( - II · - - · I · ) involves reduction of a mutaḥarrik.

(3) It is common to compensate for reduction by (a) increasing the durational value of a neighboring MC, or by (b) adding a rest.

Guyard's theory relates Arabic meters to a general theory (music); this provides plausible explanations for compensatory length, rests, etc. In regard to metric variation, generality leads to simplification and provides a reason for the fact that certain changes occur while others do not.

(6) Each major stress is separated from the next major stress by one beat.

(7) The constituents of a hemistich are considered a closed circle: the last major stress in the hemistich is followed by the first, with one beat separating the two.

Thus the hemistich under discussion consists of the musical measures shown in sequence (b) below (slanting lines separate successive measures):

(b)  $u \ u / \ \overset{\parallel}{u} \ u \ \overset{|}{-} \ u \ u / \ \overset{\parallel}{u} \ u \ \overset{|}{-} \ u \ u / \ \overset{\parallel}{u} \ u \ \overset{|}{-}$

What precedes the first primary stress is considered a termination of the last musical measure; each hemistich of alkaamil, then, consists of three musical measures. As can be seen from comparing sequence (b) with sequence (a) rules (6) and (7) may have to be satisfied by altering certain durational values.<sup>25</sup> In some instances, the two rules may have to be satisfied by adding a rest; the following is an appropriate illustration ( $\Omega$  stands for a rest equal to half a beat<sup>26</sup>):

(c)  $u / \ \overset{\parallel}{u} \ u \ u \ \overset{|}{-} \ u / \ \overset{\parallel}{u} \ u \ u \ \overset{|}{-} \ u / \ \overset{\parallel}{u} \ \Omega \ \overset{|}{-}$   
 (mufaa<sup>c</sup>alatun mufaa<sup>c</sup>alatun fa<sup>c</sup>uulun)

But for the necessity of dividing it into musical measures, sequence (c) would be as follows:

$u \ \overset{\parallel}{u} \ u \ u \ \overset{|}{-} \ u \ \overset{\parallel}{u} \ u \ u \ \overset{|}{-} \ u \ \overset{\parallel}{u} \ \overset{|}{-}$

Metric variation results from changes which occur in

system; it is therefore necessary to specify the placement of stress in al-Khalīl's tafaa<sup>C</sup>iil. In the following list, a double bar is used to indicate primary stress, and a single bar is used to indicate secondary stress (maf<sup>C</sup>uulaatu, which Guyard considers unauthentic, does not appear in the list):

$\bar{\bar{\Pi}} \cdot \_ \_ \_ \cdot \quad \bar{\bar{\Pi}} \cdot \_ \_ \_ \cdot \_ \_ \cdot$   
 faa<sup>C</sup>ilun      faa<sup>C</sup>ilaatun

$\_ \_ \bar{\bar{\Pi}} \cdot \_ \_ \cdot \quad \_ \_ \bar{\bar{\Pi}} \cdot \_ \_ \cdot \_ \_ \cdot \quad \_ \_ \bar{\bar{\Pi}} \cdot \_ \_ \_ \_ \cdot$   
 fa<sup>C</sup>uulun      mafa<sup>C</sup>iilun      mufaa<sup>C</sup>alatun

$\_ \_ \_ \bar{\bar{\Pi}} \cdot \_ \_ \_ \cdot \quad \_ \_ \cdot \bar{\bar{\Pi}} \cdot \_ \_ \_ \cdot$   
 mutafaa<sup>C</sup>ilun      mustaf<sup>C</sup>ilun

Notice that each taf<sup>C</sup>iilah contains two stressed mutaḥarrik's and at least one mutaḥarrik which is not stressed.

In accordance with the above discussion, a hemistich of alkaamil (standard form) may be represented by sequence (a) below:<sup>24</sup>

(a)  $\cup \cup \bar{\bar{\Pi}} \cup \cup \_ \cup \cup \bar{\bar{\Pi}} \cup \cup \_ \cup \cup \bar{\bar{\Pi}} \cup \cup \_$   
 (mutafaa<sup>C</sup>ilun mutafaa<sup>C</sup>ilun mutafaa<sup>C</sup>ilun)

Guyard divides sequences such as the above into musical measures each of which consists of four beats; this division necessitates the addition of three rules:

- (5) Each measure begins with a primary stress.

the boundaries of al-Khalīl's feet, and (with an occasional exception) it manages to do so. Unfortunately, the success of this endeavor is not without blemish: in some meters (e.g., arrajaz and assarīi<sup>C</sup>), the proposed feet had to be doubled in order to keep the boundaries of al-Khalīl's feet intact. Since it is motivated neither by the proposed theory nor by a universal theory, this occasional doubling introduces an element of arbitrariness.

(3) Seeing that they resemble words in shape, al-Khalīl's tafaa<sup>C</sup>iil are an intuitive (as well as an auditory) reality; therefore, the occasional alteration of their boundaries (e.g., in almuḍaari<sup>C</sup>) reduces explanatory power.

(4) the number of feet constituting a given hemistich appears to be quite arbitrary.

### 2.3.2. Guyard's proposal for increasing generality

In 1877, Stanislas Guyard published a study in which he discussed Arabic meters within the framework of music. His theory is summarized in the following paragraphs.<sup>23</sup>

The MC's of any meter have durational values determined by the following rules:

- (1) A stressed mutaḥarrik = 1 beat
- (2) An unstressed mutaḥarrik =  $\frac{1}{2}$  a beat
- (3) A saakin which follows a major stress =  $\frac{1}{2}$  a beat
- (4) A saakin which does not follow a major stress =  $\frac{1}{4}$  of a beat

Notice that while a mutaḥarrik may occur stressed, a saakin never does. A stressed mutaḥarrik is defined as one which has a major stress (i.e., a primary or a secondary stress); an unstressed mutaḥarrik is one which has a weak stress.

Clearly, stress plays an important role in Guyard's



"Of antispastic meters there is only one, the hàzég ( الْهَزَج the trilling), which consists in a single repetition of  $u - - u$  (antispast), varied by  $u - - -$ . It may be either catalectic or acatalectic.

"Acatalectic  $u - - \bar{u} | u - - \bar{u} || u - - \bar{u} | u - - -$   
 Catalectic  $u - - \bar{u} | u - - \bar{u} || u - - \bar{u} | u - -$ "

Rather than al-Khalīl's IC's and MC's, the system under discussion employs a more general entity--the syllable; moreover, this system (unlike al-Khalīl's) can be used to describe an impressively large assortment of non-Semitic meters.

Notwithstanding its success in achieving further generality, this theory leaves much to be desired:<sup>22</sup>

(1) A sequence which al-Khalīl regards as a variant is sometimes considered the standard form of the meter (such is the price of segmenting Arabic meters into alien feet); for example, al-Khalīl considers the following sequence a variant of al-mutaqaarib, but the theory being discussed regards the same sequence as the standard form:

$u - u \quad u - u \quad u - - \quad u - u$   
 $u - u \quad u - u \quad u - - \quad u - -$

This reversal of al-Khalīl's stratification would be justifiable were it to simplify the rules of metric variation; the fact is that such reversal complicates those rules. It is true that the proposed system is not intended primarily to simplify al-Khalīl's theory, but neither should it result in further complication.

(2) The theory under discussion attempts to retain

it always contains a minimum of one sabab and a maximum of two.

(c) In most hemistichs there is repetition of at least one taf<sup>c</sup>iilah. To be sure, there are cases in al-Khalīl's system where an alternative grouping of MC's is possible (we have already seen that almadiid is one such case); but those cases are rare and the alternatives are few compared to the vast uncertainty which characterizes Abū Dīb's system.

Thus al-Khalīl's foot has a clear advantage over Abū Dīb's.<sup>18</sup>

### 2.3. Proposals Aimed at Increasing Generality

#### 2.3.1. Ewald's proposal for increasing generality

In 1825, Ewald presented a proposal which has gained no small measure of popularity among Orientalists. Our discussion will be based on the form which the theory has acquired in Wright's Grammar.<sup>19</sup>

The meters of Classical Arabic poetry are divided into six types: the iambic (arrajaz, assarii<sup>c</sup>, alkaamil, alwaafir), the antispastic (alhazaj), the amphibrachic (almutaqaarib, aṭṭawiil, almudaari<sup>c</sup>), the anapestic (almutadaarak, albasiit, almunsariḥ, almuqtadab), and the ionic (arramal, almadiid, alxafiif, almujtaṭṭ). The feet employed are those which constitute Roman and Greek meters;<sup>20</sup> each foot is adapted by specifying the form(s) it has in a given Arabic meter.

The following quotation<sup>21</sup> illustrates this system:

is made to explain the discrepancy.

(3) The status of fa as a rhythmic nucleus is extremely precarious: it is not a conditioned form and therefore cannot be considered a variant of faa; on the other hand, to consider fa an independent nucleus would double the number of meters, thus multiplying the number of latent possibilities.

(4) In a given meter, the boundaries of Abū Dīb's feet (rhythmic units) do not have to coincide with the boundaries of al-Khalīl's feet (tafaa<sup>C</sup>iil); e.g., each hemistich of almadiid (standard form) consists of three feet in al-Khalīl's system:

— . — — . — . — — . — — . — — . — — .  
 (faa<sup>C</sup>ilaatun      faa<sup>C</sup>ilun      faa<sup>C</sup>ilaatun)

According to Abū Dīb's second manner of forming meters, each of the hemistichs in question may be represented by any of the following sequences:

faa-<sup>C</sup>ilun-faa    faa-<sup>C</sup>ilun    faa-<sup>C</sup>ilun-faa  
 faa-<sup>C</sup>ilun    faa-faa-<sup>C</sup>ilun    faa-<sup>C</sup>ilun-faa  
  
 faa-<sup>C</sup>ilun-faa    faa-<sup>C</sup>ilun-faa    <sup>C</sup>ilun-faa  
 faa-<sup>C</sup>ilun-faa-faa    <sup>C</sup>ilun-faa    <sup>C</sup>ilun-faa

In al-waafir, Abū Dīb's feet are even less determinate. Al-Khalīl's taf<sup>C</sup>iilah is relatively easy to delineate for three reasons:

(a) At least to the trained ear, the taf<sup>C</sup>iilah is a distinct auditory entity since it has the same shape as actual words.

(b) The taf<sup>C</sup>iilah has a fairly well-defined composition: it always contains a watad; in addition,

considers his proposal a complete, self-contained theory which differs radically from, and can totally replace, al-Khalīl's theory.<sup>17</sup> We therefore feel compelled to make the following comments:

(1) The first manner of forming meters is characterized by at least two flaws:

(a) Since either <sup>c</sup>ilun or faa/fa may be deleted from the theoretical strings, the resultant meters are of two groups: those generated by dropping <sup>c</sup>ilun, and those generated by dropping faa/fa. One would expect the two groups to be equal in number; al-Khalīl's meters (as represented by Abū Dīb) are a disappointment to this expectation.

(b) One set of al-Khalīl's meters is generated by deleting periodic nuclei from the theoretical strings; another set seems to be generated by random deletion of nuclei. Both sets are smaller than one would expect.

To say that some possibilities are not utilized hardly constitutes a satisfactory explanation for the discrepancies observed here: it is logical to assume that the meters which gain popularity are the ones which conform most strictly to certain fundamental rules, and that the possibilities which remain dormant are the ones which deviate from those rules. Abū Dīb expounds neither conformity nor deviation; instead, he leaves the reader with the impression that the first manner of forming meters is subject to no small measure of pure accident.

(2) The second manner of forming meters is even more arbitrary than the first: the possibilities are infinite, the popular meters are few, and no attempt